

COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 20h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie BIDOLI, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Carin THEYS, Béatrice BON

Pouvoirs : Yannick BOVICS, pouvoir à Thomas SPIEGELBERGER
Sarah WARCHOL, pouvoir à Lucie BIDOLI
Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD
Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI
Patrick BARRIER, pouvoir à Martine KOHLY
Ludovic BRISE, pouvoir Sidney REBBOAH
Nathalie HAILLEZ, pouvoir à Christelle MEGRET
Fabienne LEBE, pouvoir à Carin THEYS

Absents : Jean-Luc MOLLARD, Célien PARISI

DELIBERATION N° 54/2022 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire, Sidney REBBOAH, explique au Conseil Municipal que dans le cadre de la mise à jour du tableau des effectifs qui retrace l'ensemble des emplois de la collectivité, il s'agit de procéder à la fermeture des postes devenus vacants au tableau des effectifs. Il précise qu'il ne s'agit pas de suppression d'emplois mais d'une formalité administrative permettant un suivi des effectifs de la commune correspondant le plus fidèlement possible à la réalité

Les postes concernés sont :

- **1 poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe**
- **1 poste d'Ingénieur Territorial** : ce poste avait été ouvert le 19 juillet 2021 pour le recrutement du DST (H/F), or la nomination de la personne retenue a été prononcée au grade d'ingénieur principal dont elle est titulaire

La suppression de ces postes a reçu un avis favorable du Comité Technique réuni le 07 septembre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de supprimer les postes suivants du tableau des effectifs à effet du 01 octobre 2022 :
 - 1 poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe
 - 1 poste d'Ingénieur Territorial

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sidney REBBOAH

